



alpenkonvention • convention alpine  
convenzione delle alpi • alpska konvencija

**Tagung der Alpenkonferenz**  
**Réunion de la Conférence alpine**  
**Sessione della Conferenza delle Alpi**  
**Zasedanje Alpske konference**

**XIV**

14.09.2016

**TOP / POJ / ODG / TDR**

**A5**

**Rev.1**

**FR**

---

**OL : EN**

**ACTIVITÉS DES OBSERVATEURS 2015-2016**

**A Rapport des Observateurs**

**B Proposition de décision**

## A Rapport des Observateurs de la Convention alpine

Le présent rapport synthétise les contributions soumises par dix des seize observateurs (Alliance dans les Alpes (AidA), ALPARC, Association Ville des Alpes de l'année, Alliance Alpes Adriatique, CAA, CIPRA, ISCAR, FACE, FIANET, ProMONT-BLANC (pMB)).

### 1. Observateurs et autres informations

ALPARC [www.alparc.org](http://www.alparc.org)

Association Ville des Alpes de l'année (ASDJ) [www.alpenstaedte.org](http://www.alpenstaedte.org)

Alliance Alpes Adriatique [www.alps-adriatic-alliance.org/](http://www.alps-adriatic-alliance.org/)

ARGE ALP [www.argealp.org/](http://www.argealp.org/)

Club Arc Alpin [www.club-arc-alpin.eu](http://www.club-arc-alpin.eu)

CIPRA [www.cipra.org](http://www.cipra.org)

EUROMONTANA [www.euromontana.org/](http://www.euromontana.org/)

FACE – Fédération européenne des associations de chasse et conservation [www.face.eu](http://www.face.eu)

FIANET [www.seilbahnen.at](http://www.seilbahnen.at)

Interreg Espace alpin [www.alpine-space.eu/](http://www.alpine-space.eu/)

ISCAR [www.iscar-alpineresearch.org/](http://www.iscar-alpineresearch.org/)

IUCN [www.iucn.org/](http://www.iucn.org/)

Réseau Alliance dans les Alpes [www.alpenallianz.org/](http://www.alpenallianz.org/)

ProMONT-BLANC [www.pro-mont-blanc.org/](http://www.pro-mont-blanc.org/)

PNUE [www.unep.org/](http://www.unep.org/)

WWF [wwf.panda.org/](http://wwf.panda.org/)

### 2. Participation des Observateurs aux réunions de la Convention alpine

Les Observateurs ont participé à différentes réunions des organes de la Convention alpine et de ses groupes de travail et plates-formes. **ALPARC** a soutenu la Présidence de la plate-forme **Réseau écologique** (<http://www.alpine-ecological-network.org/>) dans ses activités de coordination, en participant notamment à l'organisation de ses événements, à la rédaction du document de travail et aux activités de soutien et de contact avec les régions pilotes, au titre de la connectivité écologique de la Convention alpine. La **CIPRA** a participé ces dernières années, en tant qu'observateur, à la Conférence alpine, au Comité permanent, au Comité de vérification ainsi qu'à différents groupes de travail et plates-formes : Transports, Réseau écologique, Gestion de l'eau, WISO (« Grands carnivores, ongulés sauvages et société »),

SMR (stratégie macro-régionale), Tourisme durable, RSA6 et MAP/PTP. Elle a soumis une demande au Comité de vérification et contribué à l'élaboration du Rapport sur l'état des Alpes (RSA) sur l'économie verte – en organisant notamment à Trente, en Italie, avec l'**Association Ville des Alpes de l'année (ASDJ)**, un atelier où des représentants des Villes des Alpes de l'année et des acteurs appartenant à des entreprises locales ont discuté des enjeux et bonnes pratiques de l'économie verte, en vue de donner un intransigant pratique au RSA6. Par ailleurs, l'ASDJ était présente au Comité permanent de la CA à Sonthofen. CIPRA Slovénie soutient chaque année l'organisation, dans son pays, de la Journée de la Convention alpine. Le **CAA** a participé activement au Comité de vérification, au Comité permanent et à la Conférence alpine, d'une part en fournissant des commentaires détaillés sur l'examen approfondi du Comité de vérification en matière de « tourisme durable » et, de l'autre, en collectant des réponses auprès de ses associations membres, en collaboration avec la CIPRA. Il a par ailleurs participé activement à l'élaboration des lignes directrices pour l'interprétation de l'art. 6 (3) du Protocole Tourisme, ainsi qu'à différents groupes de travail et plates-formes : MAP/PTP, Transports, Tourisme durable, Agriculture de montagne, PLANALP et SMR. Les délégués et experts mandatés par l'**ISCAR** ont contribué à l'activité de certains groupes de travail et plates-formes de la Convention alpine et coopéré avec deux groupes d'action de la SUERA (Recherche & Innovation et Connectivité). Compte tenu du nombre élevé de groupes de travail et de l'impossibilité de collaborer avec la totalité d'entre eux, l'ISCAR a choisi de travailler sur les thèmes : « Eau », « Risques naturels », « Agriculture », « Réseau écologique » et « Stratégie macro-régionale ». **Pro Mont-Blanc** a participé aux groupes de travail et plates-formes axés sur le Patrimoine mondial, sur le RSA4 (sur le Tourisme) et sur le Réseau écologique. Du fait que les coûts de voyage élevés vers la plupart des réunions dépassaient le budget qu'il s'était fixé, Pro Mont-Blanc n'a pu participer que partiellement aux travaux sur le dernier thème et, dans le cadre du tourisme durable, a dû se limiter à des contacts réguliers par courriel. La **FIANET** a participé aux réunions du Comité permanent, du Comité de vérification ainsi que des Groupes de travail « Tourisme durable » et « RSA6 – Économie verte ».

### 3. Coopération avec la Présidence, les délégations nationales et le Secrétariat

Dans l'axe de travail prioritaire « Montagne, Éducation environnementale et Jeunesse », **ALPARC** a développé l'initiative « Les jeunes au sommet », avec le soutien du Ministère fédéral allemand de l'environnement (BMUB) et de la Présidence allemande de la Convention alpine. Organisée simultanément dans six pays alpins (Autriche, France, Allemagne, Italie, Slovénie et Suisse), cette action collective vise à créer des liens entre les différents pays et à dépasser symboliquement les barrières administratives et linguistiques,

en considérant les Alpes comme une région unique. Grâce à cette initiative, l'occasion est offerte à des enfants et des jeunes gens de marcher ensemble et de partager une expérience physique, humaine, culturelle et artistique dans différents espaces protégés et sites naturels au milieu des montagnes. La première édition s'est déroulée en juillet 2015 avec 27 événements et environ 475 participants. L'édition 2016 comptait, elle, environ 50 différents événements, auxquels se sont également unis des jeunes d'origine roumaine et slovaque. Pour plus d'informations : <http://www.youth-at-the-top.org/fr/>.

De plus, en 2015, l'ALPARC a activement soutenu l'initiative « Lire les montagnes », lancée par la Présidence et le Secrétariat permanent de la Convention alpine, qui s'est tenue à Chambéry (FR) le 11 décembre 2015, en promouvant cet événement auprès de ses contacts et de ses membres et en travaillant activement à son organisation. La **CIPRA** a elle aussi contribué à l'initiative « Lire les montagnes » en organisant, pour le compte de l'Office de l'Environnement de la Principauté du Liechtenstein, un événement dans ce pays. La CIPRA échange régulièrement des informations avec le Secrétariat permanent et les délégations. A l'EXPO de Milan, les jeunes venus dans le cadre du projet « Youth Alpine Express » de la CIPRA et de l'initiative **Ville des Alpes de l'année** ont rencontré le Secrétaire général Markus Reiterer, ainsi que quatre représentants des parties à la Convention alpine. Pour couvrir la distance les séparant de Milan, les 22 participants avaient opté pour les moyens de transport les plus durables disponibles (train, bus, vélo ou même à pied) et mesuré l'émission de CO<sub>2</sub> relative à leur voyage ; l'idée était de ne pas utiliser plus de 6,8 kg de CO<sub>2</sub> (équivalents à 100 points), afin de se conformer à l'objectif de deux degrés fixé par les responsables internationaux des politiques climatiques. En fait, les participants ont utilisé un total de 3124 points, soit une moyenne de 142 points par personnes par jour.

Pendant l'été 2015, la CIPRA a, avec le Secrétariat, organisé la partie du tour « Alpes nous sommes » concernant le Liechtenstein. « Alpes nous sommes » a fait halte dans différentes **Villes des Alpes de l'année** : Chamonix (France) et Sonthofen (Allemagne) en 2015, Villach (Autriche) et Tolmin (Slovénie) en 2016. En octobre 2015, la ville de Benediktbeuern, en Allemagne, a accueilli la conférence « Climate change mitigation now! » (Protéger le climat, maintenant !), organisée avec le réseau de communes « Alliance dans les Alpes » et l'association « Ville des Alpes de l'année » pendant la Présidence allemande de la Convention alpine. Cette conférence a abouti à l'élaboration d'un appel commun à la Conférence ONU sur le changement climatique, appel qui a été remis à Paris en décembre 2015 par Rita Schwarzelühr-Sutter, secrétaire d'État parlementaire au ministère allemand de l'environnement, Ulrike Scharf, ministre de l'environnement de l'État bavarois et le secrétaire général Markus Reiterer.

L'**ISCAR** a aidé le Secrétariat permanent de la CA à lancer l'appel pour le prix des jeunes diplômés (Young Academics Award). Mimi Urbanc est membre du jury de ce prix pour le

compte de l'ISCAR.

**ProMONT-BLANC** a participé avec l'UIAA (Union Internationale des Associations d'Alpinisme), dans le cadre du **Forum de la COP 21 à Paris** en décembre 2015, à l'organisation et à l'activité du stand qui a été visité par le Secrétaire général et les Points focaux. De plus, un **Tour du Mont-Blanc** de 5 jours a été organisé en septembre 2016 ; il s'agit d'une excursion guidée, portant sur plusieurs thèmes, offerte à de jeunes « ambassadeurs » venus d'Italie, de Suisse et de France avec des experts et guides de même origine.

L'**Espace Mont-Blanc** a lui aussi été impliqué dans la préparation de la 1<sup>ère</sup> célébration commune du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention alpine, dont le thème central était la jeunesse : l'initiative comportait un compte-rendu de la part des jeunes « ambassadeurs », l'invitation de politiques locaux et régionaux, ainsi que des institutions et associations s'occupant des jeunes et des Alpes, dont notamment CIPRA International (par ex. YPAC, UniMont-Edolo, UniAosta, UniGeneve, UniLausanne, Ecole polytechnique/EPFL-Valais, UniSavoie).

L'AidA, l'ASdJ, la CAA, la CIPRA, l'ISCAR, le Secrétariat permanent, le programme Interreg Espace alpin et l'Ökomodell Achenal ont organisé de concert la **Semaine Alpine 2016** à Grassau (Allemagne). Tout comme en 2012, la Semaine Alpine 2016 se déroule en même temps que la Conférence alpine, ce qui a été possible grâce à un généreux soutien financier de la Présidence allemande. L'intention est de faire en sorte que, cette fois aussi, la Semaine Alpine soit un lieu de réunion et un moment d'échange entre des personnes (ministres, activistes, etc.) qui œuvrent pour les Alpes, le tout au bénéfice de la région alpine.

#### **4. Activités et projets des Observateurs concernant la Convention alpine – déjà réalisés ou programmés**

##### **4.1 ALPARC**

Dans la priorité de travail « biodiversité/connectivité écologique », ALPARC a été impliqué de près dans le processus d'échanges pour les nouvelles régions se portant candidates comme régions pilotes.

La coopération entre ALPARC et le CNPA (Réseau des espaces protégés des Carpates) est un succès sur le long terme et ALPARC a dès le départ soutenu la création du CNPA. Dans le cadre du Mémoire d'Accord signé par la Convention alpine, la Convention des Carpates et la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), des partenaires du CNPA ont été conviés à se joindre à l'atelier d'ALPARC « Espaces protégés alpins 2030 – une vision

commune pour le futur » et à présenter leurs activités au 59<sup>ème</sup> Comité permanent de la Convention alpine.

Les espaces protégés alpins ont été identifiés comme étant l'élément central d'un réseau écologique alpin. Dans ce contexte, les résultats du projet Espace alpin « Green Alps » (<http://www.greenalps-project.eu/>) pourront être présentés à différents publics, relevant aussi bien des espaces protégés que la Plate-forme Réseau écologique. Un nouveau projet international de grande envergure sur la connectivité écologique a été préparé pour la nouvelle période d'activité du Programme Espace alpin et la deuxième phase se déroulera en 2016 sous la direction d'ALPARC.

En l'espace de 12 ans, la mise en place de la connectivité écologique dans les Alpes a fait des progrès notables. ALPARC a coordonné l'élaboration d'une publication où sont synthétisés les efforts déployés dans les différents domaines touchés par ce thème de la Convention alpine.

À l'heure actuelle, un plan d'action et un Mémoire de coopération ont été élaborés par ALPARC, le DANUBEPARKS et le CNPA en vue de promouvoir une coopération plus étroite en matière de connectivité écologique entre les trois réseaux d'espaces protégés au centre de l'Europe.

Toutes ces activités ont été puissamment épaulées par le Ministère allemand de l'environnement. Depuis 2015, ALPARC a renforcé son activité dans le domaine « développement régional et qualité de vie ». Dans le cadre du projet InnovAlps (soutenu par l'OFEV – Office fédéral suisse de l'environnement), l'unité opérationnelle a cherché de nouvelles approches alternatives au développement régional et coordonné un échange transnational sur l'innovation dans les espaces protégés des Alpes. Trois parcs naturels alpins ont été impliqués dans cette expérience en tant que régions pilotes et des visites mutuelles ont été organisées dans le cadre de trois ateliers : le Tiroler Lech Nature park au Tyrol autrichien (A), le Parc Pfyn-Finges dans le Valais (CH) et le parc naturel régional des Baronnies provençales dans les régions Rhône-Alpes-Auvergne et PACA (F). Bien que très différentes au regard de leurs conditions politiques et territoriales, les régions pilotes ont su s'identifier les unes aux autres du fait de leurs objectifs communs, tels que la lutte contre le dépeuplement et le développement d'activités économiques durables.

Parmi les points bénéficiant d'une grande attention, il convient de mentionner la valorisation des produits agricoles locaux et du patrimoine naturel et culturel (par exemple, par le développement de nouvelles offres de tourisme de plein air), mais aussi la gouvernance et le rôle des parcs naturels dans un cadre régional plus vaste. Le projet a fourni l'occasion de discuter des facteurs de succès et des obstacles à l'innovation en matière de développement régional, ce qui a mené à formuler différentes recommandations pour accroître la capacité d'innovation dans les régions de ces parcs naturels. Le projet ouvre un certain nombre de

voies prometteuses pour une future coopération à l'échelon alpin. Les résultats du projet ont été présentés fin septembre 2016, lors de la conférence finale au parc naturel de Pfyn-Finges.

Par ailleurs, à la demande de ses membres, ALPARC a engagé une initiative d'échange international sur les troubles que les activités de sports d'hiver peuvent occasionner à la faune sauvage. Ce sujet a été débattu pour la première fois au niveau d'ALPARC lors d'un atelier au sein du parc naturel de Bauges en mars 2016. Premier du genre, cet atelier a attiré un grand nombre de participants – environ 50 – appartenant à différents domaines à travers l'arc alpin (6 pays étaient représentés) : gouvernements, Clubs alpins, scientifiques, ONG environnementales et, bien entendu, les espaces protégés. Ce fut l'occasion de présenter des initiatives créatives, de discuter des pratiques et de mettre en commun les connaissances, les expériences et les idées. Les participants ont mis au jour l'exigence de continuer cet échange à l'échelon alpin et un premier pas a été fait dans cette direction : un groupe de travail avec un comité de pilotage a été créé en mai 2016, dans l'intention d'approfondir l'étude du sujet et de développer des idées pour un projet commun.

ALPARC, en plus des contributions assurées par les pays susmentionnés pour des projets concrets, depuis 1995 est financé par la France (Etat et régions alpines) en tant qu'organisation dotée d'un programme bien structuré. Le siège actuel d'Alparc est fourni gratuitement par la ville de Chambéry, en Savoie.

## **4.2 CIPRA**

La CIPRA et ses organisations membres mettent en place différents projets et activités concernant la Convention alpine. CIPRA France, par exemple, a terminé en 2015 le projet « TEPos alpins (territoires à énergie positive alpins) ». Huit territoires alpins français ont été accompagnés dans le début de leur réflexion sur la transition énergétique, au travers d'une recherche appliquée sur les territoires, leurs entraves et leurs leviers, la sensibilisation et la mise en réseau. S'appuyant sur les expériences formées lors de ce projet, CIPRA France a écrit une série de recommandations à l'intention des décideurs politiques et des élus locaux, en vue de faciliter la transition énergétique des zones rurales et montagneuses (<http://www.cipra.org/fr/publications/tepos-alpins-rapport-final>).

CIPRA Autriche a travaillé sur les aspects juridiques de la mise en place des protocoles de la Convention alpine au cours de ces deux dernières années. L'attention s'est portée sur la préservation des sols dans le cadre de l'année internationale des sols, et sur le protocole Energie de la Convention alpine, dans le cadre de la transition énergétique. Des ateliers comportant la présence d'experts ont été organisés et les résultats seront rendus publics en

2016. Le service juridique de la Convention alpine, fondé par CIPRA Autriche, a été à maintes reprises consulté au sujet de l'application juridique des protocoles.

Partant de certains aspects critiques, comme par exemple la division du Parc national du Stelvio en trois secteurs administratifs correspondant aux régions respectives, ainsi que de certaines opportunités issues du système des espaces protégés, CIPRA Italie a impliqué ses associations membres dans un processus qui a mené à l'ébauche d'un document de programmation sur le futur des espaces protégés, inspiré par le Protocole de la Convention alpine. CIPRA Italie a travaillé avec le territoire, en expérimentant l'outil pilote du Laboratoire alpin pour mettre en œuvre les principes de la Déclaration sur la population et la culture.

CIPRA Suisse s'est penchée sur la question du tourisme durable en 2015 et 2016, lançant un « prix de Durabilité » qui a été décerné à des activités exemplaires dans ce domaine. En outre, CIPRA Suisse a contribué à un projet concernant le changement climatique dans la région de la Surselva et organisé une conférence sur les aspects culturels de l'Espace alpin. L'intention est d'encourager la discussion sur la revalorisation des zones de montagne comme lieux de vie attractifs.

CIPRA International a de son côté participé au YPAC (Parlement des jeunes de la Convention alpine) 2016 avec le projet YAE – Youth Alpine Express, mais a également d'autres projets pour les jeunes, tels que I-LivAlps et YouTurn, qui renforceront la participation des jeunes à l'échelon alpin.

Le Liechtenstein, la Suisse et la CIPRA ont primé des constructions exemplaires dans toute la région alpine avec le 3<sup>ème</sup> Prix d'architecture pour la Rénovation et la Construction durables (Constructive Alps) en 2015.

Dans le domaine de la biodiversité et de la protection des paysages, la CIPRA a deux projets en cours : AlpES et SPARE. AlpES est axé sur les services écosystémiques dans les Alpes, tandis que SPARE traite de la gestion des cours d'eau.

Par ailleurs, un projet appelé PEMO est actuellement en phase de démarrage, dont l'objectif est de réduire le trafic pendulaire.

### **4.3 Euromontana**

Euromontana, l'association européenne des zones de montagne a travaillé sur plusieurs thématiques d'importance pour la Convention alpine. Tout d'abord, concernant « l'agriculture de montagne », Euromontana a participé aux réunions de la plateforme sur le sujet. Elle a également participé à plusieurs conférences sur la mention facultative de qualité pour les produits de montagne avec la précédente présidence italienne dans le cadre de l'exposition universelle de Milan. Elle a également lancé sa Charte Européenne pour les produits

agroalimentaires de montagne de qualité pour aller plus loin que la législation européenne dans la promotion et la valorisation des produits agroalimentaires de montagne.

Euromontana a encouragé le développement durable des zones de montagne à travers son soutien au rapport de la députée européenne Iotova sur la cohésion des zones de montagne européennes. Cette démarche s'est accompagnée de l'organisation des Assises européennes de la montagne sur le thème de l'adaptation et de l'atténuation au changement climatique afin de montrer comment les montagnards peuvent s'adapter à ces changements majeurs. Les thèmes de l'eau, de l'énergie, de la gestion des risques y ont notamment été étudiés.

#### **4.4 Association Ville des Alpes de l'année**

L'association Ville des Alpes de l'année est actuellement formée de 16 villes, qui se sont fixé le principe de mettre en pratique les protocoles et déclarations de la Convention alpine. Les actions, événements et initiatives sont donc à plusieurs volets et concernent l'échelon tant municipal qu'international. Par exemple, la ville de Bad Reichenhall (D) a accueilli le 5<sup>ème</sup> Forum de lutte contre l'étalement urbain ; Annecy et Chamonix (F) ont tenu une semaine riche et dynamique sur le développement durable ; Sonthofen (D) a accueilli le Comité permanent et la Conférence sur le tourisme durable en juin 2016. En union avec la CIPRA, l'ASDJ a donné son soutien à l'organisation de cette Conférence, tenue sous la Présidence allemande de la Convention alpine. Toutes les Villes des Alpes de l'année ont organisé des séances de lecture, des expositions ou des journées « open house » sous l'événement-ombrelle « Lire les montagnes » de la Convention alpine.

#### **4.5 CAA**

Depuis 2011, le CAA finance le projet « Energy efficiency in mountain huts » (L'efficacité énergétique des refuges de montagne) pour développer un outil permettant aux clubs alpins de contrôler l'empreinte carbone de leurs refuges et de comparer des données sur leur consommation d'énergie. Le projet s'est achevé en 2015. Il reste maintenant à utiliser le plus possible l'outil ainsi créé. Ce projet a été présenté en 2016 à Garmisch-Partenkirchen pendant la 1<sup>ère</sup> Conférence sur la construction alpine, et pendant l'atelier sur la lutte contre le changement climatique et l'efficacité énergétique dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, qui s'est tenu au printemps à Oberschleißheim. Pour plus d'informations, voir <http://www.club-arc-alpin.eu/index.php?id=104&L=6>

Le CAA a publié en 2014 un énoncé de position des clubs alpins concernant la protection et la valeur du paysage culturel et naturel alpin :

[http://www.club-arc-alpin.eu/fileadmin/downloads/Positionspapierre/neues\\_Layout\\_2013/Decision\\_Paper\\_Landscape.pdf](http://www.club-arc-alpin.eu/fileadmin/downloads/Positionspapierre/neues_Layout_2013/Decision_Paper_Landscape.pdf)

Dans le domaine du tourisme, les clubs membres du CAA œuvrent de manière constante et continue pour un tourisme plus durable dans les Alpes, en promouvant des activités (randonnées, escalade, ski alpinisme, etc.) respectueuses de l'environnement, ainsi qu'en entretenant des centaines de refuges et des milliers de kilomètres de sentiers de randonnée, souvent en collaboration avec des organisations et institutions locales et régionales, et souvent aussi en s'activant en tant qu' « avocats de la nature » contre l'exploitation économique et/ou l'agrandissement des domaines skiables.

#### 4.6 ISCAR

Les actes du ForumAlpinum 2014 sur les ressources alpines qui s'est tenu à Darfo Boario Terme (I) ont été publiés en ligne (anglais : <https://doi.org/10.1553/forumalpinum2014> ; italien : <http://ebook.euronics.it/scheda-ebook/anna-giorgi-axel-borsdorf-gunter-kock-thomas-scheurer/le-risorse-delle-alpi-9788898490295-315621.html>) et traitent des problèmes liés à l'utilisation, la valorisation et la gestion des ressources de l'échelon local à l'échelon macro-régional. Les conclusions ont été publiées sur la plate-forme « Montagne » du Journal of Mountain Research and Development. Références :

- Giorgi A, Borsdorf A, Köck G, Scheurer T, éditeurs (2015) Alpine Resources: Use, Valorisation and Management From Local to Macro-regional Scale. Actes du ForumAlpinum 2014 tenu à Darfo Boario Terme (Italie). Vienne, Autriche : Académie autrichienne des Sciences.
- Giorgi A, Scheurer T (2015) Alpine Resources: Assets for a Promising Future – Conclusions du ForumAlpinum 2014. Mountain Research and Development 35, 4.

Le point central des activités de « **Recherche dans les espaces protégés alpins (ISCAR-P)** » comporte deux volets : d'une part, des révisions d'articles (par un comité de lecture) pour les deux numéros annuels du **journal eco.mont** (édité par l'IGF – Institut pour la recherche interdisciplinaire sur la montagne – d'Innsbruck et l'Académie des sciences autrichienne) ; de l'autre, l'organisation de l'atelier **ISCAR-ALPARC « Interface entre science et espaces protégés de montagne : le rôle des conseils scientifiques »**. Cet atelier a été organisé en union avec le Labex ITEM (Grenoble ; président : Isabelle Arpin) à Chambéry (F) et a réuni environ 30 scientifiques et exploitants d'espaces protégés. Les résultats ont été publiés dans deux articles de la revue eco.mont :

- Isabelle Arpin, Astrid Wallner, Thomas Scheurer, Valerie Braun (2016) Recommendations for establishing or renewing scientific councils in protected areas. eco.mont 1/2016. DOI :

10.1553/eco.mont-8-1s62

- Isabelle Arpin, Gaëlle Ronsin, Thomas Scheurer, Astrid Wallner, Fabien Hobléa, Olga Churakova (Sidorova), Dominik Cremer-Schulte, Valerie Braun (2016) The scientific councils of Alpine protected areas : an overview and analysis of their contribution to linking science and management. eco.mont 2/2016. DOI : 10.1553/eco.mont-8-2s5

De plus, l'ISCAR fait partie du comité scientifique pour l'organisation de la **conférence « La montagne, territoire d'innovation »** qui se tiendra du 11 au 13 janvier 2017, organisée par le Labex ITEM, Université de Grenoble-Alpes, à Grenoble.

Les délégués de l'ISCAR ont collaboré avec l'Alliance Suisse-autrichienne en matière de recherche sur la montagne, en développant un **agenda de recherche stratégique intitulé « Mountains pour Europe's Future »** (Les montagnes pour l'avenir de l'Europe) ; son objectif : encourager l'inclusion des problèmes liés à la montagne pour la période 2018-2020 dans le programme de travail et les appels à propositions Horizon 2020 : <http://mri.scnatweb.ch/en/mri-europe-news/2676-new-publication-of-a-strategic-mountain-research-agenda>.

#### 4.7 ProMONT-BLANC

ProMONT-BLANC a participé aux conférences sur le tourisme durable de Munich et Sonthofen et à la 1<sup>ère</sup> réunion du Programme pluriannuel en 2015.

En outre, ProMONT-BLANC fait pression pour que la zone tri-nationale du Mont-Blanc soit incluse dans le réseau écologique alpin comme **région pilote**, comme l'ont proposé Alparc et la plate-forme. Ils ont préparé de concert le projet Espace alpin AlpBioNet dans la région du Mont-Blanc.

ProMONT-BLANC informe à chaque réunion l'**Espace Mont-Blanc** (35 communes françaises, italiennes et suisses situées autour du Mont-Blanc) des objectifs, activités courantes et publications de la Convention et a obtenu **l'élimination d'une ancienne installation militaire désaffectée**, qui comportait un impact négatif sur le paysage : il s'est agi d'un projet complexe de démolition, puis de réhabilitation biologique sur le mont Lachat, à Saint-Gervais, qui a impliqué le Département, la Région et l'État français. ProMONT-BLANC a participé à différents événements (expositions, marches, sessions d'information) de son réseau régional pour protester contre le taux élevé de pollution de l'air dans les vallées, contre les projets de nouveaux raccordements dangereux entre les domaines skiables et contre certains projets d'énormes **constructions dans des marécages protégés** à l'intérieur de l'Espace Mont-Blanc.

**Une cartographie tri-nationale** sur les espaces protégés, la valeur du paysage et la biodiversité sont quelques-uns des volets de leurs efforts constants en faveur d'une **véritable protection transfrontalière** et de la connectivité écologique du plus haut massif alpin.

## 5. Activités de communication concernant la Convention alpine

**ALPARC** hausse le profil de la préservation de la nature, promeut et dissémine des approches innovantes des Espaces protégés alpins et informe sur les multiples sujets se rapportant à son domaine de travail au travers de sa **page web** (<http://www.alparc.org/>) et des réseaux sociaux (**Facebook** et **Twitter**). Une newsletter est périodiquement publiée en 5 langues. ALPARC soutient et valorise régulièrement les activités mises en place par la Convention alpine au travers de ses différents outils de communication. En 2015 le DVD **Multivision « Pour les Alpes »** (<http://multivision-alparc.org/>) – un projet commun entre ALPARC et 20 espaces protégés – a été distribué aux espaces protégés alpins et à d'autres acteurs. Le film a été projeté lors de nombreuses réunions et conférences dans les Alpes et réussit à augmenter la sensibilisation sur le patrimoine naturel et culturel alpin.

La **CIPRA** a consacré son rapport annuel de 2015 au 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention alpine (<http://www.cipra.org/en/cipra/international/publications/annual-reports>). En outre, elle publie régulièrement des articles concernant la Convention alpine dans sa newsletter *alpMedia* et est également active sur Facebook. Il y a un échange régulier entre le Secrétariat permanent de la Convention alpine et le Secrétariat de **l'Association Ville des Alpes de l'année**. Cette dernière s'emploie activement à informer les villes membres sur les nouvelles, les publications et les initiatives de la Convention alpine, aussi bien par courriel (dans toutes les langues alpines ou en anglais) que sur le site web de l'association ou par le biais de présentations – par exemple, quand Marianna Elmi a présenté le 5<sup>ème</sup> RSA à la 2<sup>ème</sup> assemblée générale de l'association, à Trente.

Pendant 2015, la **FACE** a accru la sensibilisation sur la Convention alpine lors des réunions avec ses membres.

## 6. Perspectives

Sous présidence autrichienne, les Observateurs identifieront un nouveau format pour la poursuite du dialogue, en vue de la mise en œuvre concrète de la Convention alpine, et pour assurer une documentation constante de leurs activités.

## **B Proposition de décision**

La Conférence alpine prend acte du rapport des Observateurs de la Convention alpine et les remercie de leur travail.